

[Research Paper Citations](#)

**LES POLITIQUES ÉDUCATIVES INTERVENANT DANS LE CADRE
DE LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS EN TURQUIE ET EN MOLDAVIE:
PERSPECTIVES ET ÉTAT DES LIEUX /**

**EDUCATIONAL POLICIES IN TEACHING AND LEARNING FRENCH
IN TURKEY AND MOLDOVA:
PERSPECTIVES AND CURRENT SITUATION**

Ebru EREN,

Maître-assistant, Docteur en Sciences du Langage
(Université Yeditepe, Turquie)

[Irina POSTOLACHI-JOSAN,](#)

Chargée de cours, Docteur en Sciences du Langage
(Université de Sorbonne Nouvelle - Paris III, France)

Abstract

The present paper focuses on the education policies involved in the teaching of French in two different teaching contexts, namely in Turkey and Moldova. Nevertheless, the place and the importance given to the teaching of French in these countries have led to situate the research problem methodologically in a contrastive approach. Therefore, how do the education policies intervene within the framework of the didactics of French in Turkey and Moldova? In other words, what are the resulting differences or similarities between each of them? This paper will allow us to conclude that the diffusion and the promotion of French are realized in various forms of education policies but with a single aim in all the world.

Keywords : *education policy, French teaching, contrastive approach, Turkey, Moldova*

Rezumat

Articolul abordează politicile educative în predarea limbii franceze, în două țări diferite – Turcia și Republica Moldova. Locul și importanța acordată predării în cauză ne-au făcut să cercetăm subiectul din perspectivă contrastivă. Încercăm să dăm răspuns la întrebarea cum politicile educative sunt promovate cu referire la limba franceză în țările menționate. Cu alte cuvinte, care sunt diferențele sau asemănările în acest caz.

Cuvinte-cheie: *politică educativă, predarea francezei, perspectivă contrastivă, Turcia, Moldova*

Introduction

Toute recherche scientifique sur l'enseignement (ou bien la didactique) et l'apprentissage des langues étrangères devrait commencer tout d'abord, par une prise en compte du contexte socioculturel (Giné, 2003, p. 51). Ainsi, la notion de « contexte » renvoie directement à un « terrain » ou à une « situation d'interlocution » où se déroule l'enseignement d'une discipline (Besse, 1984, p. 14). Quant au niveau de la didactique des langues (notamment étrangères), nous devons considérer le contexte comme un « espace de contacts » entre la réflexion didactique et scientifique sur

l'enseignement des langues ou bien encore un « espace sociétal » où celui-ci est appréhendé selon les cultures (méta)linguistiques et éducatives données (Beacco, 2014, p. 10).

C'est justement à cette étape et en particulier, dans le contexte de la didactique des langues, qu'interviennent les « politiques éducatives ». Ces dernières concernent les principes politiques, les philosophies de l'éducation, les institutions de l'enseignement, les cultures éducatives et les pratiques de transmission des connaissances pour former les individus dans un contexte d'enseignement donné (Beacco et al., 2005, p. 6). Elles sont alors le reflet de la situation socioculturelle, économique d'un pays (Eren, 2018). En d'autres termes, elles assurent la transmission des cultures éducatives à travers un encadrement et une reproduction sociopolitique (Bourdieu et Passeron, 1970). L'apprenant, en tant qu'« héritier et développeur de valeurs sociopolitiques », est placé ainsi au centre de cette reproduction sociopolitique (Bourdieu et Passeron, 1964, p. 83).

Dans cette perspective d'étude, le présent article porte sur les politiques éducatives qui interviennent dans le cadre de la didactique du français dans deux contextes d'enseignement bien différents, tels que la Turquie et la Moldavie. Nous adoptons ici méthodologiquement une approche contrastive qui permettra de mettre en avant le lien entre les politiques éducatives dans ces différents contextes d'enseignement donnés. Il faudrait noter que cette approche qui est introduite dans les années 1960 aux États-Unis, consiste à décrire et à comparer de différents contextes pour identifier les différences ou les similitudes structurales entre ceux-ci et pour en déduire, par conséquent, l'influence réciproque (Besse et Porquier, 1991, p. 201).

Sur ce point, la place et l'importance accordées à la didactique du français dans les deux pays mentionnés *supra* ont conduit à poser la problématique de recherche dans une approche bien contrastive. Ainsi, l'objectif du présent travail serait de porter un « regard croisé » sur les politiques éducatives dans le contexte de la didactique du français en Turquie et en Moldavie : en quoi les politiques éducatives interviennent-elles dans le cadre de la didactique du français en Turquie et en Moldavie ? Autrement dit, quelles en sont les divergences ou les ressemblances résultantes ? Cet article permettra de conclure que la diffusion et la promotion du français se trouvent sous diverses formes de politiques éducatives, mais dont l'objectif est bien unique partout, dans le monde.

1. La didactique du français en Turquie : quelles politiques éducatives ?

L'histoire de l'enseignement des langues pourrait être divisée en deux périodes principales en Turquie : la tradition islamique-ottomane (840-1923) et la tradition républicaine kémaliste (depuis 1923, voire depuis 1960 ou 2002 une tradition plutôt post-kémaliste). La *Médersa* (ou *Medrese* en turc) a été si déterminante pour l'enseignement qu'elle est restée tout au long de cette

période islamique que l'on a même appelée la Période des *Médersas*. Il s'agissait alors d'un établissement (tout proche des universités actuelles), créé pour assurer l'enseignement supérieur religieux. L'enseignement y était basé traditionnellement sur les études coraniques. La langue turque ottomane, ainsi influencée par la culture islamique, a adopté l'alphabet arabe et a introduit dans son lexique des termes venant de l'arabe et du persan. La langue d'enseignement est devenue, par conséquent, l'arabe. Le turc ottoman était encore plus « métissé » avec la présence des langues turque, arabe et persane.

Par ailleurs, l'École *Ahilik* qui offrait une formation professionnelle, telle que l'art, le commerce et l'économie, ainsi que l'École *Enderun* qui formait les cadres destinés à l'administration du Palais et aux minorités de l'Empire ottoman (seulement les hommes) se sont fondées dans l'intention d'enseigner la religion, la littérature, le turc, l'arabe et le français (Doğan, 2010, p. 135). La corruption des *Médersas* au sixième siècle est due au changement d'état d'esprit, c'est-à-dire à la volonté séculaire de séparer l'éducation de la religion. Les Ottomans ont utilisé pour la première fois l'imprimerie depuis les Ouïghours (Ibrahim Müteferrika, 1727) et ont fondé des écoles missionnaires catholiques, telles que Saint-Joseph, Saint-Michel, Saint-Louis, Notre Dame de Sion, Aya Georges et Collège de Robert.

Les grands savants ottomans de l'époque, tels que Ziya Paşa, Namık Kemal et Ali Suavi se sont aussi intéressés à l'enseignement du français et ont traduit plusieurs œuvres françaises dans la langue turque ottomane. Les Ottomans ont publié le journal intitulé *Takvim-i Vekayi* (1831), accordant une importance à l'éducation du peuple (et non pas du Palais) et ont fait des recherches sur ce sujet. L'enseignement primaire est devenu obligatoire et celui des langues étrangères, telles que le français et l'anglais. Les Jeunes-Turcs, parti politique nationaliste révolutionnaire et réformateur ottoman, officiellement connu sous le nom de Comité Union et Progrès (CUP) ont voulu moderniser et occidentaliser la société ottomane. Suite à l'occidentalisation, les Ottomans ont commencé à étudier en Europe.

Bien qu'ils aient été pour l'apprentissage de la langue arabe (sans doute, indispensable à la culture islamique), les Ottomans n'apprenaient pas pour la plupart les langues européennes et se servaient de traducteurs appartenant à des communautés non musulmanes (grecques ou arméniennes). Au niveau des politiques éducatives, les conditions politico-historiques ont contribué au rapprochement de l'État avec la France. À cette époque des réformes de modernisation, des mouvements d'occidentalisation, dits *Tanzimat* (1839), le gouvernement ottoman a commencé à s'intégrer à la civilisation occidentale qu'il a connue par l'intermédiaire de la France, en créant dans le système religieux traditionnel, des Écoles militaires et des Écoles navales où l'on enseignait les

mathématiques, les techniques d'ingénierie et le français. C'est ainsi que l'enseignement des langues étrangères et notamment du Français Langue Étrangère (désormais le FLE) a été intégré dans les programmes d'enseignement dans l'Empire ottoman.

En outre, les Ottomans ont développé l'enseignement primaire *Sıbyan Mektebi*, le secondaire *Sultaniye* et le supérieur *Darülfünun*. En 1827, ils ont commencé à enseigner la médecine en français à l'Académie de médecine. En 1863, le français est introduit dans les programmes scolaires de l'Institut des sciences politiques. En 1868, le Lycée impérial ottoman *Galatasaray* y est fondé. C'était le seul lycée public francophone (et l'est toujours d'ailleurs) où la majorité des matières est dispensée en français. En 1869, de nouvelles écoles d'enseignement secondaire nommées *İdadi* et *Sultani* sont apparues avec la particularité d'intégrer des langues étrangères dans leurs programmes, de nouvelles méthodologies et de nouveaux supports d'enseignement des langues.

Avec la première constitution ottomane de 1876 qui a inauguré la monarchie constitutionnelle voulue par les réformateurs, les Ottomans ont fondé des écoles professionnelles, techniques et d'arts. Ils ont commencé à offrir un enseignement destiné aux femmes et un autre dit « spécialisé » aux handicapés. Après la réforme de 1908, le français est devenu obligatoire et aussi la langue d'enseignement pour certaines écoles missionnaires mentionnées *supra*. Quant aux grands savants ottomans de l'époque, tels que Satı Bey, Tevfik Fikret, Mehmet Akif, Ziya Gökalp, Ömer Seyfettin et Mustafa Kemal Atatürk, ils ont continué à faire des recherches sur l'enseignement (des langues), en fondant cette fois-ci des Écoles de formation de professeurs. Mustafa Kemal Atatürk a mis l'accent, par conséquent, sur la formation des citoyens turcs dans une perspective scientifique et nationaliste (et non pas islamiste).

Après la fondation de la République turque (1923), Atatürk a réalisé de multiples réformes éducatives et linguistiques, de toute importance pour un État-nation, telles que l'unification de l'enseignement (*Tevhid-i Tedrisat Kanunu* ou *Öğretim Birliği Yasası*), c'est-à-dire le rattachement de toutes les institutions scolaires au Ministère de l'Éducation Nationale de la Turquie, l'abolition des *Médersas* et la suppression de toutes les écoles religieuses islamiques et missionnaires catholiques en 1924, la Révolution des signes (*Harf Devrimi*), c'est-à-dire l'adoption d'un nouvel alphabet turc qui est basé sur l'alphabet latin et approprié à la langue turque en 1928, la fondation de l'Institut de la Langue turque (*Türk Dil Kurumu*) en 1931 et de l'Institut de l'Histoire (*Türk Tarih Kurumu*) en 1932 et la réforme universitaire (*Üniversite Reformu*) en 1933.

À la suite des réformes kémalistes citées *supra*, le turc est devenu désormais la langue d'enseignement de la Turquie : l'enseignement est donc

passé de « religieux » à « séculaire ». La mixité dans les écoles publiques et privées a été acceptée comme principe éducatif dans tout le pays. L'enseignement bilingue a initié pour la première fois, en 1929, dans une école publique turque dite Association Éducative turque (*Türk Eğitim Derneği Koleji*), ainsi qu'un enseignement destiné aux régions rurales a été introduit en 1940, dans le cadre des établissements dits Instituts de Village (*Köy Enstitüleri*). Quant à la suppression des cours d'arabe et de persan dans le système éducatif turc, elle a donné lieu au remplacement de ces langues par celles dites occidentales qui ont changé soudainement de « statut » dans les politiques éducatives en Turquie : en premier, l'anglais, en deuxième, l'allemand et enfin le français.

Le rapprochement de la Turquie avec les États-Unis qui a débuté avec la doctrine Truman en 1947, a engendré non seulement la montée en puissance de l'anglais avec la fondation de multiples établissements secondaires et supérieurs et de centres culturels dont la langue d'enseignement est l'anglais, mais également la crise de la langue française en Turquie (Eren, 2020). Depuis les années 1950, les questions politiques sur le processus d'adhésion du pays à l'Union européenne, la République turque de Chypre du Nord, les « Kurdes » et le « génocide arménien » ont mis en danger la francophonie, en y reculant le français en deuxième place après la langue anglaise (Aksoy, 2007, p. 5). Cependant, les politiques éducatives sont toujours en faveur de la didactique du français en tant que langue étrangère ou d'enseignement en Turquie. En voici quelques exemples d'établissements secondaires dans le cadre des politiques éducatives turques (selon les données du *MEB*, Ministère de l'Éducation Nationale de Turquie) :

- (a) Lycée Pierre Loti et Lycée Charles de Gaulle ;
- (b) Lycée Notre Dame de Sion, Lycée Saint-Michel, Lycée Saint-Benoît, Lycée Saint-Joseph, Lycée Sainte-Pulchérie et Lycée *Tevfik Fikret* ;
- (c) Lycée *Türk Eğitim Derneği*, Lycée *Bahçeşehir*, etc. ;
- (d) Lycée *Galatasaray* ;
- (e) Lycée *Beşiktaş Anadolu*, Lycée *Beşiktaş Atatürk Anadolu*, Lycée *Kabataş Erkek*, Lycée de *Beyoğlu Anadolu*, Lycée *Pertevniyal*, Lycée *Vefa*, Lycée *Burak Bora Anadolu*, Lycée technique et professionnel *Profilo Anadolu*, Lycée *Mümtaz Turhan Sosyal Bilimler*, Lycée d'Ankara, Lycée *Çankaya Anadolu*, Lycée *Yıldırım Beyazıt*, Lycée *Atatürk Anadolu*, Lycée *Bornova Anadolu* et Lycée *Buca Anadolu*.

Malgré la dominance de la didactique de l'anglais dans le système éducatif turc, il existe donc au niveau de l'enseignement secondaire, (a) des lycées français, (b) des lycées privés francophones où le français est la langue d'enseignement, (c) des lycées privés turcs où le français est enseigné comme langue étrangère, (d) un lycée public turc dont la langue d'enseignement est le français et (e) des lycées publics dits *Anadolu* proposant un enseignement

du FLE. Citons maintenant des exemples d'établissements supérieurs dans le cadre des politiques éducatives turques (selon les données du YÖK, Conseil Suprême de l'Enseignement Supérieur de Turquie) :

- (a) Université *Galatasaray* (départements francophones de Génie Informatique et Industriel, de Gestion, d'Economie, des Relations Internationales, de Philosophie, de Sociologie, de Mathématiques et de Communication, etc.) ;
- (b) Département francophone d'Administration publique à l'Université *Marmara* (Istanbul) et Département francophone de Science politique et des Relations internationales à l'Université *Yeditepe* (Istanbul) ;
- (c) Université d'Istanbul, Université *Hacettepe* (Ankara), Université *Marmara* (Istanbul), Université *Dokuz Eylül* (Izmir), etc. ;
- (d) Université *Galatasaray*, Université d'Istanbul, etc. ;
- (e) Université *Hacettepe* (Ankara), Université *Yıldız Teknik* (Istanbul), etc.

Tel qu'il est observable au niveau de l'enseignement supérieur, il existe (a) une université publique turque francophone où le français est la langue d'enseignement (tout département, sauf le droit), (b) des universités publiques turques où le français est la langue d'enseignement d'un seul département, (c) 13 départements de *Didactique du FLE*, (d) 10 départements francophones de *Langue et de Littérature comparée* et (e) 7 départements francophones de *Traduction et d'Interprétation*.

Pour ainsi dire, malgré la dominance de l'anglais et la didactique de cette langue dans le système éducatif turc, les politiques éducatives favorisant la didactique du français en Turquie justifient largement la place et l'importance accordées au français et donc la promotion de celui-ci sous diverses formes à l'étranger. Par contre, actuellement, le gouvernement islamiste turc qui est contre le sécularisme kémaliste, cherche à islamiser radicalement le système éducatif turc par de multiples projets (par exemple, la réforme scolaire turque dite « 4 + 4 + 4 » en Mars 2012 et sans doute bien d'autres).

Afin de favoriser le retour en force des établissements purement religieux en Turquie, les hommes politiques islamistes envisagent de favoriser la montée en puissance des écoles islamiques dites *İmam Hatip* dès le primaire. Ils (ré)intégreront par ce biais (comme dans l'Empire ottoman), les « Cours de culture religieuse et de connaissances morales », ainsi que ceux d'arabe et ceux dits coraniques dans les programmes d'enseignement en Turquie. Ceci mettra en danger le sécularisme turc, la République turque d'Atatürk, mais également le « statut » de la langue maternelle et des langues étrangères du pays en question (soit l'arabe > le turc > l'anglais > l'allemand > le français).

Nous pouvons ainsi déduire qu'en Turquie, l'enseignement des langues comme étant une « activité cyclique » a occupé une place cruciale tout au long de son histoire. Cette longue relation sociopolitique a donné lieu à

l'étude et au développement de l'enseignement des langues à travers la fondation de multiples écoles de différents types et, par conséquent, à un large éventail de transmission linguistique qui quant à lui, est composé de la richesse des cultures éducatives et des politiques éducatives en Turquie. Ainsi, dans une approche complètement contrastive, il nous semble ici intéressant d'analyser les politiques éducatives qui interviennent dans le cadre de la didactique du français en contexte moldave pour en déduire par la suite, les divergences ou les ressemblances résultantes avec le contexte turcophone.

2. La didactique du français en Moldavie : quelles politiques éducatives ?

L'histoire de l'enseignement du français en Moldavie est longue et mouvementée, car elle a connu des périodes de grande ouverture vers l'espace français et francophone, mais aussi des périodes dites « troublées » en ce qui concerne la sensibilisation des élèves et des étudiants pour les réalités culturelle, littéraire, historique ou géographique de la France ou d'autres pays francophones. Les prémices d'une politique éducative en faveur du français dans ce pays remontent bien loin dans le passé. Or, le statut du français en Moldavie nécessite une contextualisation, d'abord historique, puis diachronique. Cette démarche permet de remonter jusqu'au XVIII^e siècle, et de suivre son évolution jusqu'à nos jours. Dans un cadre plus général qui retracerait l'historique de la diffusion du français, il existe peu de documents sur la pratique de cette langue en Moldavie, principalement pour la période allant du XVIII^e au début du XX^e siècle. Les recherches actuelles menées par des scientifiques moldaves et français comme Ana Guțu (2009), Ion Guțu (2006), Olga Țurcan (2013, 2016) et Florent Parmentier (2003, 2004 et 2010) sur la francophonie moldave et l'enseignement du français avant et après 1991, ont fourni un regard pluriel du point de vue historique, politique et culturel sur une dynamique en évolution constante.

Pour commencer, nous exposerons dans cet article quelques moments qui nous paraissent importants pour l'évolution de la pratique et de l'enseignement de la langue française : il s'agit, en premier lieu, de la période située entre le XVIII^e et le XX^e siècles, alors que le français avait, à cette époque, le statut de « langue internationale de l'Europe entière » (Iorga, 1918, p. 14). Les nobles moldaves engageaient des précepteurs français ou francophones permettant ainsi à leurs enfants de faire partie de l'élite administrative et culturelle. Il faut noter qu'au XVIII^e siècle, tant en Moldavie (surnommée à l'époque la Principauté de la Moldavie), que dans toute l'Europe, c'était la classe dirigeante qui adoptait le français. Selon Nicolae Iorga, historien nationaliste et homme politique roumain, les princes phanariotes et les nobles roumains se focalisaient sur la maîtrise du français

considéré non seulement comme « symbole de la culture » et « outil de communication », mais aussi et surtout comme un instrument de pouvoir, un signe de distinction et une marque de prestige (Iorga, 1918, p. 87). Nombreux ont été les secteurs qui ont intégré et fait circuler le français : l'éducation, la presse, le commerce, l'armée, la diplomatie, la littérature et la pratique théâtrale également (Turcan, 2013).

À partir de XX^e siècle¹ jusqu'à nos jours, le développement de l'enseignement roumain, privé et public, a été propice à la diffusion du français. Dans les écoles moldaves, le français a continué à être enseigné, parallèlement au latin et à l'allemand. Mais, la présence française est tout aussi réelle dans le domaine économique. Ainsi, au lendemain de l'Indépendance de la Moldavie (1991), plusieurs multinationales s'y sont implantées, comme *Lafarge*, *Orange*, *Lactalis* ou la *Société Générale*, qui ont profité de la dynamique d'ouverture de l'économie moldave.

Les études que nous avons menées sur la période 1940-1991 permettent de constater qu'en Moldavie, le seul pays de l'ex-Union Soviétique, de langue latine - le français occupait une place importante parmi les langues étrangères enseignées, comme l'anglais, l'allemand ou l'italien. Toutefois, après la Seconde Guerre mondiale, on constate le recul du français, remplacé par le russe ; cependant, dans les années soixante un revirement important se manifeste : l'intérêt pour le français augmente. Ce phénomène ne durera que quelques années, puis une nouvelle période difficile affectera la continuité de l'enseignement du français.

Il faut remarquer que la tradition de l'enseignement du FLE en Moldavie est très ancienne, mais historiquement instable (Turcan, 2016). Sa continuité est remise en cause pour des raisons essentiellement politiques. Pourtant, du fait de l'ouverture de la Roumanie (pays voisin, dont les liens avec la Moldavie sont très étroits) vers l'Europe et de son adhésion à l'Union Européenne (2007), l'enseignement des langues (y compris le français) est devenu, plus que jamais, une priorité. Or, le bon positionnement du français, en Moldavie, est aujourd'hui menacé par un enthousiasme général pour l'anglais et l'allemand. À côté des décideurs centraux et locaux des politiques linguistiques éducatives, les professeurs de français, les parents, les élèves et les étudiants peuvent influencer sur la situation actuelle du français en Moldavie, à travers leurs choix et la défense de la dimension culturelle de la langue. En effet, une bonne partie des familles moldaves considère toujours que « c'est l'anglais qui permet de réussir une carrière ». Il faut ajouter ici que c'est également en partie, dû au peu d'intérêt des pays francophones à l'égard de la Moldavie que l'on constate aujourd'hui la perte de vitesse de la présence du français confronté à l'influence de l'anglais,

¹Concerne la période pendant laquelle la Moldavie a fait partie de la Grande Roumanie, les années 1918-1940.

désormais première langue étrangère enseignée dans les lycées des grandes villes et à l'université moldave, depuis 2010.

Notre étude sur l'évolution de la place du français depuis l'Indépendance de la Moldavie, qui a porté sur de nombreuses sources historiques et documents d'archives, a mis en évidence que ce sont les changements politiques qui ont largement influencé le positionnement du français, son statut et ses fonctions. J.-M. Klinkenberg explique que, dans ce contexte, la langue est « une affaire politique » et donc une « affaire d'État » (Klinkenberg, 2000, p. 105). Un recueil comportant différents types de textes comme des notes informatives, des rapports d'activité, des arrêtés ministériels, des programmes scolaires, des curriculums scolaires et universitaires pour les langues, ainsi que des productions discursives des acteurs et auteurs institutionnels et sociaux moldaves (enseignants, professeurs et chercheurs universitaires, historiens, linguistes et écrivains moldaves), nous a servi de support d'analyse. Grâce à cette diversité des sources et à l'articulation qui a pu être faite entre elles, une chronologie a été mise en place, qui a permis d'établir comment se positionne l'État moldave par rapport au français. Nous présenterons ici les trois périodes importantes qui reprennent successivement l'évolution du français sur le territoire moldave :

(I) avant 1991, le français garde une position dominante grâce à la « tradition d'enseignement » qui est maintenue par les autorités éducatives moldaves ;

(II) après 1991, la Moldavie devient indépendante ; c'est la période qui marque un tournant dans l'enseignement des langues étrangères, dû à la volonté politique d'ouverture sur la scène internationale. Dans ce contexte, plusieurs changements sont prévus dans la politique éducative, mais il n'y a alors aucune indication explicite dans les textes officiels sur des objectifs précis, ni-même des mesures engagées qui concerneraient l'enseignement du français, contrairement à l'anglais, sur lequel les autorités commencent à centrer leurs discours ;

(III) après 2010, l'enseignement du français est clairement « défavorisé » en Moldavie, l'anglais le devance dans un contexte de mondialisation économique. D'ailleurs, il est important de rappeler qu'une des spécificités de la Moldavie par rapport à ses pays voisins (la Roumanie et l'Ukraine), c'est le maintien du français jusqu'en 2010, en première position dans le classement général des langues étrangères enseignées.

En effet, les documents que nous avons consultés lors de notre recherche doctorale, nous ont permis de constater, en croisant les données statistiques, qu'il existe des particularités géographiques et des divergences politiques concernant la langue enseignée, que ce soit le roumain ou le russe ou celle des minorités nationales : celles-ci vont ou non favoriser le français.

Rappelons qu'en Moldavie, le français est enseigné à présent en tant que première langue étrangère dans les villages et les petites villes, alors que deuxième langue étrangère dans les grandes villes après l'anglais, lequel est particulièrement favorisé par la présence active de nombreuses institutions américaines et britanniques, comme *Summer Work / Travel in Republic of Moldova (SWT)* ou encore *le Centre Éducationnel Britannique*.

Signalons qu'à la rentrée 2010-2011, période qui marque le début du recul de l'enseignement du français, le Ministère de l'Éducation moldave recensait 59,3 % d'apprenants en français. Depuis, ce pourcentage a considérablement diminué. Selon une étude statistique qui date de 2015, l'anglais était enseigné à plus de 54 % des écoliers en tant que première langue étrangère, suivi du français avec moins de 39 %, puis de l'allemand. En effet, en 2011, vingt ans après l'indépendance de la République de Moldavie, le pourcentage des statistiques s'inverse en faveur de l'anglais. C'est la première fois que l'anglais passe en tête du classement, même si, en termes quantitatifs, le nombre des apprenants ne dépasse pas de beaucoup celui du français, car il s'agit environ d'un peu plus de 7 000 élèves (Țurcan, 2016).

Cependant, depuis que l'épreuve de langue étrangère a été introduite et est devenue obligatoire à l'examen du Baccalauréat (1993)², l'option principale des élèves moldaves à l'oral comme à l'écrit, était la stricte parité entre le français et l'anglais (suivi par l'allemand) jusqu'au moment où le recul du français est devenu évident (à partir de 2010). Ainsi, on observe que l'anglais est de plus en plus omniprésent dans les médias moldaves. À cela s'ajoute que les enseignants de français ne disposent pas de moyens suffisants, ni de ressources didactiques innovantes pour compenser cette prédominance, la quasi-permanence de l'anglais dans le quotidien des élèves et des étudiants (Postolachi, 2020). Toutefois, dans le secondaire, le français est encore appris en tant que langue étrangère par plus de la moitié des élèves dans les campagnes et certaines petites villes.

En effet, c'est dans le domaine de l'éducation que la francophonie marque des points forts en Moldavie, même si l'anglais se maintient en tête, ce qui détermine qu'aujourd'hui tout le monde apprend une « forme simplifiée de langage via l'anglais », comme l'affirme une bonne partie des étudiants moldaves en langues vivantes. À cela s'ajoute que l'enseignement du français souffre actuellement d'une insuffisance de formation pédagogique du personnel enseignant, confronté à la politique gouvernementale qui favorise l'enseignement de l'anglais. Malgré cela, il est important de

²En République de Moldavie, les examens du Baccalauréat ont été introduits dans le cursus scolaire pour la première fois en 1993. Soulignons que, jusqu'en 2001, l'examen final du Baccalauréat pour la discipline de la langue française contenait les épreuves orales et écrites, mais à partir de 2002 et jusqu'à ce jour, l'examen final ne comporte que l'épreuve écrite.

souligner que les enseignants, les professeurs et les chercheurs moldaves notent la permanence d'une attitude ouverte et positive envers l'apprentissage du FLE dans les secteurs secondaires et universitaires. Sur ce point, on ne peut que souligner que les licenciés en français (pour le profil pédagogique), comme première et deuxième spécialité, sont souvent très bien préparés à l'enseignement et que le niveau de la licence est de grande qualité, d'abord parce que le programme des études prépare bien à la maîtrise de la langue et de l'explication de textes, et qu'il est également orienté vers l'acquisition de connaissances culturelles et littéraires (Postolachi, 2020).

De nombreux chercheurs tant moldaves, français que francophones, soulignent que l'enseignement universitaire du FLE en Moldavie a hérité d'une riche tradition. Cela influe sur la qualité des formations initiales des enseignants dans le cadre des universités et des collèges universitaires - institutions publiques et institutions privées. De nouvelles spécialités et de nouvelles formes d'enseignement se sont développées ces dernières années, reflétant les préoccupations actuelles de la société : diversité des cours et des pratiques, approfondissement des études, ainsi que l'introduction de l'enseignement à distance : cette nouvelle dynamique s'inscrit au cœur de l'effort important impulsé pour « réparer » et « conduire » l'organisation de l'éducation universitaire moldave vers une perspective moderne (Postolachi, 2020).

Rappelons qu'à la fin des années 1990, les textes publiés par l'OIF parlaient du statut du français comme langue seconde, à côté de la langue maternelle - le moldave à l'époque. Aujourd'hui, les autorités francophones accordent un autre statut au français, celui de langue étrangère, en opposition à l'anglais qui lui est conçu comme langue de communication au niveau européen. Le français pourrait avoir un avenir mieux assuré, si la présence française devenait une réalité concrète, si le face à face de l'enseignant moldave et de l'enseignant français, de l'entrepreneur français et du jeune diplômé, s'enracinaient dans la réalité du quotidien. Il est important de mentionner, que les émigrés moldaves ont sensiblement contribué à ce que leur pays d'origine soit connu en France ; elle est devenue à certains égards, un pays d'accueil, en particulier pour des médecins, des enseignants des langues (y compris de FLE), des ingénieurs et des ouvriers, pour tous ceux qui ont trouvé des emplois dans des familles ou des entreprises françaises.

Actuellement, malgré sa perte de vitesse, le français reste encore une option préférée dans l'enseignement moldave, alors qu'avant 2011, ce choix était considéré comme une priorité. Pour comprendre cette évolution en faveur de l'anglais et au détriment du français, il faut souligner le fait qu'au cours des dix dernières années, on observe qu'après l'obtention du

Baccalauréat, la majorité des élèves désirant choisir un parcours universitaire pédagogique avec le profil des langues vivantes, optent pour des études en anglais et/ou en allemand en tant que première spécialité (le français venant en deuxième spécialité). Cette option permettrait un accès privilégié à un meilleur emploi à l'issue des études, tout autant en Moldavie qu'à l'étranger.

Selon les dernières données statistiques et les études effectuées par l'Alliance Française de Moldavie, plus d'une moitié des élèves, soit 65.5% de ceux qui apprennent le français, suivent leur scolarité en zone rurale. En zone urbaine, le choix de 59.6% des élèves est d'apprendre l'anglais. On ne peut ainsi que constater que l'apprentissage du français en Moldavie est très marqué par une forte opposition ville/campagne.

Par la suite, nous allons définir, très brièvement, les contours d'une nouvelle ère pour la langue française sur le territoire moldave, dans le secondaire : les classes (bilingues) moldaves-françaises, un projet innovant qui a démarré en octobre 1998. C'est un programme du Ministère de l'Éducation de la République de Moldavie, soutenu par l'Agence universitaire de la Francophonie et financé par le Ministère des Affaires étrangères français. Actuellement, les 110 classes bilingues existant en Moldavie regroupent plus de 3100 élèves. Elles sont accueillies par 10 lycées repartis sur 8 centres régionaux, ainsi : (1) dans la ville de Chisinau - 2 lycées : « Gheorghe Asachi » et « Mihai Eminescu » ; (2) dans la ville de Bălți - 1 lycée : « Mihai Eminescu » ; (3) dans la ville d'Orhei - 1 lycée : « Ion Luca Caragiale » ; (4) dans la ville d'Ungheni - 2 lycées : « Mihai Eminescu » et « Vasile Alecsandri » ; (5) dans la ville de Cahul - 1 lycée : « Ioan Vodă » ; (6) dans la ville de Soroca - 1 lycée : « Constantin Stere » ; (7) dans la ville de Caușeni - 1 lycée : « Alexei Mateevici » et enfin (8) dans la ville de Hâncești - 1 lycée : « Mihail Sadoveanu ».

Généralement, les admissions en enseignement bilingue se font en première classe (à l'âge de 7 ans). Les élèves sont inscrits dans ces classes sur la base d'un test élaboré par le Ministère de l'Éducation. Il y a deux possibilités d'entrée dans le programme : au niveau du Collège (V^e année) et au niveau du Lycée (IX^e année) sur la base d'un test de français et des résultats scolaires dans les matières principales. À la fin du cycle du secondaire, les lycéens passent le Baccalauréat. Dans ces établissements, le français est enseigné en raison de quatre à cinq heures hebdomadaires. Outre des éléments de la langue, les élèves étudient également (en français) la littérature, la géographie, la chimie, la biologie et/ou certaines disciplines plus spécifiques ou techniques.

Malgré les avantages incontestables de l'anglais, le français est encore considéré par la société moldave, comme porteur d'une culture riche, prestigieuse : celle de la France, de son histoire et de son patrimoine. Cette

langue est associée à la ville des Lumières - Paris et à son histoire et ses monuments, à sa culture et à une forme de romantisme : « langue douce à l'oreille », « langue des amoureux », « langue romantique », « langue d'amour », etc.

L'apport culturel et historique lié à la langue se traduit par une attirance particulière de la jeunesse moldave envers la France. Cela s'exprime à travers des propos souvent admiratifs à son égard. Quant à la langue et au peuple français, la majorité des jeunes Moldaves associent le mot « français » à un pays où la vie est « belle », « dynamique », « vive », « de rêve », « de luxe » et « de bon goût », le pays qui présente de nombreuses opportunités de sorties et de détente et où les valeurs familiales sont primordiales³.

Une étude statistique récente montre que près d'un millier de jeunes Moldaves sont inscrits dans des universités françaises (selon *Le BNS-Le Bureau National de la Statistique de Moldavie*, base de données statistiques, disponible en ligne : <http://statistica.md>). Préparer une Licence et ensuite un Master en France est, pour beaucoup d'étudiants moldaves que nous avons rencontrés et connus, un projet qu'ils comptent bien concrétiser et développer (Postolachi, 2020). Ainsi, dans l'enseignement secondaire et supérieur, le français continue d'occuper une place prépondérante (Bruneau et Gorge, 2016). En effet, la Moldavie est le pays d'Europe de l'Est dont le nombre d'étudiants poursuivant des études supérieures en France a progressé au cours des dix dernières années, malgré le recul de l'enseignement du français en Moldavie. Cela peut s'expliquer par l'attachement profond d'une grande partie de la population à la langue française, historiquement liée à la latinité de nos deux langues : le roumain et le français.

Il faut cependant prendre en compte le fait qu'aujourd'hui, dans la société moldave, l'omniprésence de l'anglais est évidente, notamment dans le secteur économique, ainsi que dans les mass-médias, et que l'absence de productions en langue française dans ces domaines fait pencher la balance en faveur de l'apprentissage de l'anglais.

C'est ainsi que l'on peut déterminer le positionnement de la langue française et les priorités qui en découlent actuellement à l'intérieur de la société moldave. Malgré cet écart, la culture française reste encore très présente en Moldavie, grâce à des relais, comme par exemple la dynamique

³Ce sont les témoignages de plusieurs élèves et étudiants moldaves que nous avons questionnés sur leur perception des représentations socioculturelles, en leur posant la question suivante : « Que représente la France pour vous ? » (Ce fut pendant notre déplacement en Moldavie, en Avril et Mai 2015, période dédiée à la réalisation d'une partie du travail expérimental de notre thèse de doctorat en Didactique des langues et des cultures).

instaurée par l'Alliance française dans les grandes villes comme Chişinau (la capitale), Bălţi, Cahul et Nisporeni.

On peut également préciser qu'actuellement l'intérêt pour la langue française en Moldavie ne se limite pas à l'aspect scolaire ou universitaire, mais qu'il prend une dimension culturelle, indépendamment de son recul. Les festivals nationaux sont nombreux et les services culturels français participent à leur programmation. En Moldavie, les visites d'écrivains et d'artistes francophones se sont multipliées les dernières années (surtout à partir de 2012). Les programmes présentent une large palette d'animations culturelles francophones : festival national de la chanson française, festival du film francophone, clubs français divers, Concours International « La plume d'or » ; spectacle de théâtre « La promesse de l'aube » de Romain Gary ; le Festival International de la danse et de la musique et de la scène BITEI, etc. Annuellement sont organisées les Olympiades régionales et républicaines pour le français, les gagnants de l'étape finale ont le privilège d'accéder en priorité à la spécialité universitaire du profil pour les institutions d'enseignement supérieurs moldaves et étrangères.

Ainsi, nous l'avons vu, la France a une présence historiquement forte en Moldavie. Mais, nous estimons qu'il est important de constater ici, que l'on n'accorde pas une place suffisamment importante dans les recherches universitaires de la francophonie à ce pays qui malgré ses difficultés économiques fait des efforts considérables pour maintenir une présence de qualité du français. Dans les faits, les mesures ou actions du pouvoir central en lien avec le français sont rares et souvent initiées par des acteurs externes de promotion du français présents en Moldavie (AUF, Ambassade de France, Alliance Française).

Conclusion et Discussion

Dans cet article, nous avons dressé un bref bilan du statut de la langue française en Turquie et en Moldavie. Nous nous sommes intéressée à la place de cette langue qui possède une dimension internationale dans ces deux pays, au sein de leurs différentes institutions. Nous avons tenté de comprendre d'où venait cet engouement pour le maintien et l'enseignement du français et ce que celui-ci pouvait apporter, malgré l'éloignement géographique. Cela ne les empêche pas, chacun de leur côté, de s'engager à développer sur le long terme, des relations fructueuses dans de nombreux domaines, conformément à la dynamique d'un partenariat stratégique, y compris éducationnel. Ainsi que nous avons pu le mesurer, la France a une présence historiquement forte dans ces deux pays. Le tout contribue à façonner le discours d'une relation sentimentale autant qu'économique, institutionnelle et culturelle.

La Turquie, malgré la prédominance de l'anglais et la présence active de la didactique de cette langue dans le système éducatif turc, a mis en place

une politique éducative favorisant l'introduction de la didactique du français, justifiant ainsi la place et l'importance accordées actuellement au français et donc à sa promotion sous diverses formes. Quant à la Moldavie, ce pays au défi de crises multiples (Danero Iglesias et al., 2015), elle s'efforce prioritairement à mettre en place un système politique, judiciaire et économique fonctionnel, en cohérence avec les réformes liées au processus de rapprochement avec l'Union Européenne. En même temps, les politiques éducatives souffrent d'un manque essentiel de ressources dans l'ensemble de la didactique des langues vivantes en particulier du FLE. Cette carence provoque une forme de stagnation et ne permet pas d'afficher une transparence dans les actions et les réformes nécessaires à son évolution et sa transformation. C'est cependant ce qui permettrait de maintenir la place du français comme il l'a été autrefois.

Telle qu'observée dans l'enseignement secondaire et universitaire aussi bien turc que moldave, la baisse de la visibilité du français est très accentuée, alors que l'apprentissage de l'anglais augmente considérablement. Pour autant, malgré la place de l'apprentissage de la langue anglaise dans les systèmes éducatifs turc et moldave, le français s'efforce de garder encore son statut privilégié en Turquie et en Moldavie. Même si cette francophonie est moins présente depuis quelques années, nous voulons croire que celle-ci n'est pas en danger de disparition et que ces deux pays continueront de maintenir leur position en tant que pays de l'Eurasie et de l'Europe de l'Est « les plus francophones ». Ceci étant dit, nous avons pu constater que dans une perspective purement politico-historique, la Turquie et la Moldavie, comme certains pays voisins, ont trouvé notamment, grâce à la langue française, une voie sûre d'ouverture sur le monde occidental. Telle est ainsi l'importance de notre problématique de recherche soulignant par conséquent, les diverses formes des politiques éducatives qui favorisent la diffusion et la promotion du français dans le monde entier.

Références

- Aksoy, E. (2007). La francophonie en Turquie de l'Empire à nos jours. In *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* (nr. 38-39), pp. 1-7.
- Beacco, J.-C. et al. (2005). Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues. PUF.
- Beacco, J.-C. (2014). Les contextualisations de la description du français dans les grammaires étrangères : présentation. In Beacco J.-C., Kalmbach J.-M. & Suso Lopez, J. (éd.), *Les contextualisations de la description du français dans les grammaires étrangères*. In *Langue française* (nr. 181), pp. 3-17.
- Besse, H., Porquier R. (1991). Grammaire et didactique des langues. Didier LAL.
- Besse, H. (1984). Contexte(s) et enseignement/apprentissage d'une grammaire. In *Linx* (nr. 11), pp. 7-26.
- Bourdieu, P., Passeron J.-C. (1970). La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement. Les Éditions de Minuit.

Bourdieu, P., Passeron J.-C. (1964). Les Héritiers. Les Étudiants et la Culture. Les Éditions de Minuit.

Bruneau, B., Gorge G. Le Mythe de l'Eldorado français ? In: *M1 Blog AlterEurope (2015-2016)*. <https://blog-altereurope.univ-st-etienne.fr/2016/06/03/le-mythe-de-leldorado-francais/>.

BNS - Bureau National de la Statistique de Moldavie, base de données statistiques. <http://statistica.md>.

Danero Iglesias, J. et al. (2015). Avant-propos : La Moldavie au défi de crises multiples. In *Revue d'études comparatives Est-Ouest (1/nr. 46)*, pp. 5 -16. <https://www.cairn.info/revue-revue-d-etudes-comparatives-est-ouest1-2015-1-page-5.htm>.

Doğan, İ. (2010). Türk eğitim tarihinin ana evreleri. Nobel Akademi Yayıncılık, 2010.

Eren, E. (2020). Le français en tant que langue d'enseignement dans le cadre des politiques éducatives en Turquie. In *Synergies Europe (nr. 15)*.

Eren, E. (2018). Ulus devletlerde toplumsal, kültürel ve siyasi bir etmen olarak kimlik algısı: Türkiye bağlamında ulusal kimlik merkezli dil ve eğitim politikaları [Perception of Identity as a Political Factor in Nation States : Language and Education Policies Based on National Identity in the Context of Turkey]. In *Turkish Studies Economics, Finance and Politics (Vol. 13, nr. 22)*, pp. 225-237.

Giné, M. C. (2003). Une approche ethnographique de la classe de langue. Didier LAL.

Guțu, A. (2009). La création littéraire francophone en République de Moldova. In *Actes du colloque international « La Francopolyphonie : langue et culture françaises en Europe du Sud-Est »*, pp. 24-35.

Guțu, I. Aspects historiques de la francophonie moldave. In *Actes du colloque international « La Francopolyphonie comme vecteur de la communication »*, 2006, pp. 36-40.

Iorga N. (1918). Histoire des relations entre la France et les Roumains. Payot.

Klinkenberg, J.-M. (2000). Les politiques linguistiques : pour qui ? pour quoi ? In Jacqueline Dematry-Warzee & Jean Rousseau (éd.). *Les Cahiers du CIEP : Français de l'avenir et avenir du français*. Didier, pp. 99-114.

Parmentier, F. (2003). La Moldavie à la croisée des chemins. Editoo.com.

Parmentier, F. (2004). État, politique et cultures en Moldavie. In *Revue internationale et stratégique (Vol. 2, nr. 54)*, pp. 152-160.

Parmentier, F. (2010). Moldavie. Les atouts de la francophonie. Éditions Non Lieu.

Postolachi, I. (2020). Du texte à la scène - Didactique du français langue étrangère par les approches théâtrales en République de Moldavie. Thèse de doctorat en Didactique des Langues, des Textes et des Cultures, 2 vol. (425 p. + 203 p.). Disponible en ligne sur theses.fr.

Țurcan, O. (2013). Aspects des politiques linguistiques à l'égard du français en Moldavie : quelle(s) dynamique(s) ? In *Actes du 2e Congrès européen de la FIPF « Vers l'éducation plurilingue en Europe avec le français. De la diversité à la synergie »*. Prague, 2013 (Vol.1. Axe 1 : Politiques linguistiques), pp. 163-174. http://prague2011.fipf.org/sites/prague2011.fipf.org/files/actes_prague_1_net.pdf.

Țurcan, O. (2016). Moldavie et langue française, une relation séculaire et privilégiée. In *Éducation et sociétés plurilingues* (nr. 40). <http://journals.openedition.org/esp/774>.